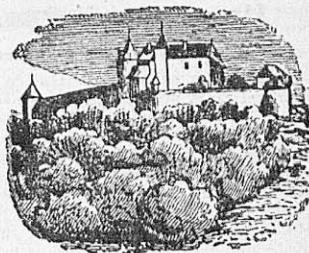




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, RT. 8^h 11^h 47 (d.j.f. 15^h 52) 16^h 20^h 22 — BULLE, DEP. 6^h 00 9^h 52 (10^h) 13 18^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

La politique fédérale.

La récente et brillante réélection de six Conseillers fédéraux et la belle élection du septième ont confirmé une fois de plus la tranquille solidité de nos assises nationales : Le peuple suisse a définitivement trouvé sa voie.

Après les siècles pénibles qui la conduisirent aux portes de l'abîme, après les luttes religieuses et politiques fratricides qui firent croire longtemps à la dissolution du lien confédéral, notre Patrie, grâce à d'heureuses réformes constitutionnelles et à l'influence d'hommes d'Etat généreux et clairvoyants, découvrit une à une les solutions pacifiques des nombreux problèmes qui se posaient au sein d'un peuple formé de races et de religions si diverses. M. G. Castella, dans son histoire de la Suisse, rend en maints endroits un hommage discret à l'esprit de justice qui, quelques années après 1874, se fit de plus en plus de place dans la politique fédérale. L'adoption du système proportionnel, en 1918, donna à la représentation nationale sa vraie figure. Malgré les inconvénients qu'il comporte, il est un élément d'équilibre et de justice au sein de notre rouage législatif. D'autres initiatives populaires ont facilité aux citoyens l'exercice de la démocratie et l'on ne peut maintenant que se féliciter du niveau politique et social auquel est arrivé le peuple suisse. Aussi faut-il avoir le sentiment national bien déformé pour combattre le régime qui nous est cher et qui seul a permis à notre pays de retrouver la paix compromise par les factions et les abus qu'une intolérance coupable semait de parts et d'autres dans tous les domaines de l'activité publique. Quand un système politique se sera révélé plus heureux que celui en vigueur chez nous, au sein d'une nation forgée d'autant de minorités qu'en comporte la Confédération, nous admettrons que l'on peut s'étoigner de la démocratie. Tout semble prouver que cette heure sera longtemps attendue.

Depuis la guerre, les Chambres et le Conseil fédéral ont consacré tous leurs efforts à la restauration de nos finances. On sait dans quelle appréciable mesure ils y ont réussi. Dans le domaine législatif, d'importantes améliorations ont marqué l'évolution sociale de la dernière décennie. Toutes les tentatives de centralisation ou de bouleversement économique ou social furent repoussées par le peuple. On se souvient entre autres de l'éclatante unanimité de la nation en 1922, lorsqu'il s'agit d'écarter le spectre injuste du prélèvement sur les fortunes. Les assurances sociales, qui vont entrer prochainement dans la voie des réalisations, constituent un nouveau pas vers la sécurité individuelle de l'ensemble du peuple. Au point de vue économique, enfin, les autorités fédérales ont pris les mesures que comportaient les circonstances pour protéger la production nationale. De nouveaux problèmes se posent qui sont étudiés avec tout le sérieux désirable dans les sphères gouvernementales. Ceux qui croient à l'extrême simplicité des solutions à découvrir et proposent d'emblée des mesures précises seraient bien étonnés d'apprendre quelle complexité comportent des questions qui tiennent à la fois aux intérêts divergents des diverses classes de la population et à la nécessité de se conformer aux usages des relations internationales. C'est au sujet de l'activité agricole que les années présentes donnent les plus gros soucis à nos dirigeants. Il faut protéger l'agriculture efficacement. On essaie en ce moment des remèdes. Se révéleront-ils suffisants? Espérons que l'on arrivera à la découverte de la panacée qui rendra sa place d'honneur à la profession la plus nécessaire au pays. Disons cependant que l'économie sur la formidable dépense de la nation pour l'alcool et le perfectionnement des méthodes de production sont sans aucun doute les moyens

les plus sûrs de remédier à la crise de notre économie nationale.

En somme, la nation ne veut plus de centralisation inutile et fâcheuse, ni de tracasserie politique ou religieuse mesquine et indigne d'un peuple mûr pour la démocratie, ni d'expériences sociales dangereuses et injustes. Elle désire par contre la paix dans tous les domaines, l'égalité politique et économique effective de tous les citoyens, une juste répartition du confort matériel autorisé par notre situation économique, des autorités stables et un gouvernement fort mais non tyrannique, une armée de milices constamment prête à assurer la sécurité de nos frontières et de nos foyers et de constantes améliorations sociales dans la mesure où le permet l'état général du pays. Telle est l'évidente volonté du peuple suisse. Nos autorités ont devant elles un programme tout tracé qui donnera satisfaction aux citoyens et la paix au pays. Tous les extrémistes de droite ou de gauche qui rêvent de dictature, de guerres et de révolutions sont des éléments avec lesquels nos dirigeants n'ont pas à compter parce que le souci des intérêts supérieurs de la Patrie n'est pas le mobile de leur conduite et de leurs projets de chambardement.

La Suisse tolérante, paisible et prospère au-dedans et respectée au-dehors, tel est le but vers lequel doit converger toute la politique fédérale.

Le secours aux paysans.

Plus on approche de l'heure où il s'agira d'appliquer le secours fédéral aux paysans, plus on s'aperçoit de l'insuffisance pratique des mesures envisagées pour sortir les petits paysans insolubles ou dans la gêne de leur pénible situation.

Le montant mis pour le moment à la disposition des cantons atteint dix millions. Or, les demandes affluent et la répartition laissera un bien mince « magot » aux bénéficiaires. De plus, le fait qu'il ne s'agit pas là d'un prêt à fonds perdus mais bien d'une avance qu'il faudra rembourser en peu de temps enlève à la largesse de mère Helvétia le plus clair de son charme. Si l'on peut escompter une amélioration momentanée de la situation pour certains paysans dont la comptabilité est désespérée, il importe de ne se créer aucune illusion et de prévoir que lorsqu'arrivera l'heure du remboursement, les difficultés seront aussi grandes qu'aujourd'hui.

Le secours fédéral, s'il est une preuve évidente de la bonne volonté du gouvernement fédéral et des Chambres, ne peut être qu'un palliatif, parce que le peuple devra bien rendre sous une forme quelconque, ce qui lui est accordé en subsides. On comprendrait l'efficacité du secours s'il devait faire face à une situation occasionnelle et passagère et que le montant des avances puisse être remboursé au prêteur à la suite d'opérations heureuses à entrevoir dans un proche avenir. Tel n'est certes pas le cas. La façon de répartir la manne fédérale cause également des soucis à ceux que préoccupe la crise agricole suisse. Le Dr Laur, grand chef des paysans, voudrait que la finance promise entre dans les caisses de secours des organisations existantes, mieux à même, selon lui, de procéder à une répartition équitable et efficace. On sent d'une manière générale que la besogne de distribution et surtout celle de la rentrée des fonds seront périlleuses.

Cependant, ce que nous voudrions souligner ici, c'est le danger singulier que présente le système qui se généralise par trop de l'aumône fédérale. Les industries y ont eu recours. Les paysans viennent d'entrer dans l'engrenage. On annonce déjà que les artisans et commerçants y vont aller de leur petite requête. On se demande si d'autres catégories de travailleurs ne vont pas suivre.

L'agriculture mérite aide. Il faut trouver dans un avenir rapproché des mesures de

protection durables et sûres, mais il les faut découvrir à l'intérieur même de cette importante profession : Rajustement des prix, adaptation des tarifs douaniers, réforme peut-être de notre méthode alimentaire, rationalisation de la production et rénovation des méthodes de transport et d'expansion.

C'est là un problème complexe et de longue haleine, mais dont il est assurément nécessaire d'entreprendre l'étude si l'on veut enrayer efficacement la désertion des campagnes et la main-mise de l'étranger sur notre économie nationale, puis, indirectement sur notre situation politique internationale.

Le transfert de fonds de la Caisse fédérale dans celle des cantons ou de quelque organisation corporative peut être une utile mesure provisoire. Il ne saurait en aucun cas devenir un remède suffisant contre la crise qui sévit depuis quelques années au sein de l'agriculture suisse.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La situation en Yougoslavie et dans les Balkans en général.

Encore une fois l'attention de l'Europe, suffisamment préoccupée pour tant par le règlement des conséquences de la guerre, est attirée avec force vers les Balkans.

La crise politique yougoslave est grave en effet non seulement pour l'existence future de l'Etat dans lequel elle s'est déclarée, mais pour la paix du continent, toute modification territoriale dans cette région entraînant forcément une conflagration.

Les Croates, excités, on le sait, par le meurtre de leur chef principal, M. Stepan Raditch, ont déclaré à Belgrade une guerre sans merci. Bien qu'ils soient disposés à reconnaître la suzeraineté du roi Alexandre, ils ne veulent plus d'un état unitaire et exigent l'autonomie complète de la Croatie dans une confédération d'Etats indépendants. C'est ce dont le roi a pu se rendre compte d'une façon absolument certaine à l'occasion des entretiens qu'il eut ces jours derniers avec MM. Matchek et Pribitchevitch, chefs de la coalition paysanne. L'unité du royaume des Serbes, Croates, et Slovènes est en jeu. Le jeune roi Alexandre, qui jouit d'ailleurs d'une grande estime et d'une haute autorité sur son peuple, n'a point jugé pouvoir accéder à cet ultimatum et consentir à cette diminution du patrimoine national. Ayant épuisé toutes les tentatives de rapprochement, il s'est décidé à agir par la force et a promulgué de sa propre autorité une nouvelle Constitution à la faveur de laquelle il sera de fait le seul maître du royaume. Le gouvernement qu'il vient d'appeler au pouvoir est formé de personnalités pour la plupart étrangères aux groupements politiques.

Il s'agira maintenant de voir de quelle façon le roi va procéder aux réformes qui s'imposent pour la pacification du pays et de quel côté aussi la méthode forte adoptée par le roi sera vue au sein des différentes régions du royaume. On peut faire confiance à l'esprit d'équité du monarque et à sa volonté bien déterminée de ne rien entreprendre pour le plus grand bien de la nation. Il arrive cependant que les meilleures intentions ne suffisent pas à désarmer une fraction de peuple aussi entêtée et aussi fanatisée que l'est actuellement la Croatie. Car, si les radicaux serbes se sont montrés trop peu diplomates avec les paysans croates, ces derniers ont fait preuve depuis quelques mois d'une mauvaise volonté manifeste. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le chef de l'Etat a jugé à propos de ne plus tergiverser.

Il est certain que la situation du parti paysan croate est diminuée du fait du coup d'Etat réalisé par le roi Alexandre. La cause n'est plus celle d'un peuple martyr, puisque tout a été tenté pour l'amener sur la voie de l'entente. La situation dans le pays n'est pas favorable parce que Serbes et Slovènes sont mécontents de l'intransigeance de Zagreb. Si jamais son opposition s'accroît et que le pouvoir soit appelé à faire usage de la force, il est certain que la cause croate est perdue. Cette éventualité

est celle qu'il faut redouter, parce qu'elle entraînerait des complications presque certaines entre les Etats balkaniques, entre la Bulgarie et la Serbie en tout cas. On peut espérer cependant que le tact et l'influence personnelle du roi ramèneront avec le temps la Croatie à de meilleurs sentiments. Pour le moment, les rares dépêches qui arrivent de Yougoslavie assurent que l'ordre règne dans le pays et que la nouvelle Constitution a été saluée avec enthousiasme dans tout le royaume. La Yougoslavie est arrivée ainsi à un tournant de son histoire. Grande puissance, actuellement, elle subit sa crise de croissance.

Ce qui intéresse au premier chef la diplomatie européenne, dans le conflit intérieur du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, c'est la répercussion qu'il peut avoir dans le reste de la péninsule et sur la carte de l'Europe. Il ne faut en effet pas oublier qu'une agitation latente règne dans les Balkans du fait du mouvement pro-macédonien qui sévit en Bulgarie et qui a pour but la réunion en un Etat autonome des populations macédoniennes réparties surtout en Grèce, en Bulgarie et en Serbie. Le dessein du patriote croate Raditch était d'ailleurs d'englober dans une vaste confédération tous les peuples slaves des Balkans.

Il reste évidemment quelque chose de ce grandiose projet, mais on voit qu'il n'est pour l'instant qu'à l'état de possibilité.

Quoi qu'il en soit, la tournure que prendront les événements en Yougoslavie ne peut être indifférente ni à la S. d. N. ni aux chancelleries européennes qui se souviennent des surprises désagréables que causa durant tout le dernier siècle le volcan balkanique.

La mort du Grand-Duc.

La mort du Grand-Duc Nicolas Nicolaïevitch de Russie, survenue si inopinément au cap Antibes, fait revivre l'époque tragique de la destitution des Romanoff et de la chute de l'empire. Le Grand-Duc Nicolas était avant tout un soldat. Toute sa carrière se passa dans les armées. Cœur droit et loyal, enthousiaste et plein de foi patriotique, ce géant à la parole puissante et fascinatrice était adoré des soldats.

SUISSE

Ceux qui s'en vont.

Mardi est décédé à Berne M. Gottlieb Ringier, ancien chancelier de la Confédération. Le défunt était né en 1837.

Et les malades.

M. Paul Maillefer, conseiller national, à Lausanne, qui était souffrant depuis un certain temps, est tombé subitement gravement malade, à la suite d'une crise d'urémie. Son état inspire de vives inquiétudes.

Mardi après-midi, il avait perdu connaissance.

Chez les socialistes argoviens.

Le comité cantonal du parti socialiste argovien s'est occupé dans une séance récente de l'élection au Conseil d'Etat, à laquelle il a décidé de ne pas participer, en dépit des propositions de certains comités régionaux. La décision a été prise d'ailleurs à une forte majorité. Par contre, le parti continuera à travailler vigoureusement en vue de l'introduction de la proportionnelle pour l'élection gouvernementale.

Le « Code de la route ».

On croit que le peuple suisse sera appelé en mai 1929 à se prononcer sur l'initiative routière présentée par les automobilistes et motocyclistes, qui se firent les artisans de la débâcle de la loi sur la circulation routière de 1927. Il est d'ores et déjà certain que le nouveau projet sera écarté. A ce moment, le problème du Code de la route se posera avec une nouvelle acuité et les autorités fédérales seront dans l'obligation absolue de mettre fin par une législation donnant satisfaction à la majorité des intéressés à la question de la circulation. La tâche ne sera pas aisée.

Le châliement de celui qui a trompé c'est d'être obligé de tromper encore.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Les nouvelles qui nous viennent de Yougoslavie sont rares, mais bonnes. Le nouveau gouvernement, sous la présidence de M. Jivkovitch et avec le concours du roi, élabore une série de nouvelles lois en application avec la révision constitutionnelle survenue. Aucun renseignement n'est fourni à la presse. Les décrets royaux seront publiés dans la « Feuille officielle ». Il est curieux de remarquer que c'est surtout en Croatie que le coup d'Etat provoque le plus vif enthousiasme. Les journaux, dans cette province, sont unanimes à reconnaître que le geste du souverain était nécessaire et qu'une ère nouvelle vient de s'ouvrir pour la Grande-Serbie. Il semble que l'opération vigoureuse du jeune roi Alexandre ait pleinement réussi.

Les Chambres françaises se sont réunies mardi. M. Sibille, doyen d'âge, a parlé à la Chambre des députés. Il a demandé aux catholiques de renoncer à leur intransigeance et aux anticléricaux d'oublier leurs anciennes haines pour ne songer qu'à la grandeur de la patrie.

Les radicaux-socialistes ont décidé de ne point voter avec le gouvernement tant qu'il a la composition et le programme actuels. On doute que M. Poincaré consente à se séparer des ministres qui l'ont constamment suivi et soutenu jusqu'ici.

Au Sénat, c'est le sénateur Fleury qui a prononcé le discours d'ouverture. Il a adressé à ses collègues des paroles sages et patriotiques.

Une habitante de Jarnac, France, vient de mettre au monde quatre enfants, deux garçons et deux filles, tous bien portants.

On sait qu'une crise grave a menacé un moment l'existence de l'Armée du Salut. Les 64 commissaires qui constituent le Grand Conseil salutiste sont actuellement réunis au château de Sunbury, près de Londres, pour prendre d'importantes décisions. Le fondateur de cette compagnie de charité, Sir William Booth, avait décidé que le général chef de l'organisation désignerait lui-même son successeur en écrivant son nom dans un pli cacheté qui ne s'ouvrirait qu'après la mort du général en charge. Jusqu'ici, le poste de chef suprême avait toujours été occupé par un membre de la famille Booth.

Le général actuel, Bramwell Booth étant gravement malade, les chefs salutistes américains surtout proposent de le remplacer et de laisser la compétence au Conseil de désigner son successeur. On croit qu'une formule d'entente est déjà trouvée. Les débats du Conseil sont tenus absolument secrets.

Mlle Edda Mussolini, fille du Duce, âgée de 16 ans, accomplit actuellement une croisière autour du monde. Elle se trouve en ce moment aux Indes et a été reçue somptueusement ces jours derniers par la reine qui règne sur l'Etat de Travancore. Sur tout le parcours, long de 300 mètres, qui va du port à la capitale, les villages indiens ont fêté par des cadieux et des manifestations de toutes sortes la fille du Duce.

La description des objets rares offerts à la jeune voyageuse est féérique.

Malheurs et accidents.

Au pont de la Sorge, près de Bussigny, une automobile occupée par des vanniers ambulants, voulant éviter un cycliste, s'est jetée contre un arbre. L'un des occupants, M. Jean Ostertag, né en 1905, stationné à Bussigny, a eu le crâne fracturé et a succombé peu après l'accident. Deux autres jeunes gens s'en tirent avec des blessures sans gravité.

Un désastreux incendie a détruit, mardi après-midi, les locaux du Cinéma scolaire et populaire de Berne, en face de la gare principale.

Ces locaux étaient aménagés aux cinquième et sixième étages de la Gewerbekasse. Le feu prit à un film au moment où il était visionné par l'opérateur. On ignore encore la raison exacte de l'incendie. Plusieurs détonations se firent entendre à peu d'intervalle. Portes et fenêtres volèrent en éclats et un fort courant actua les flammes. Les pompiers furent aussitôt alertés. Cependant, les premiers travaux furent considérablement gênés par les émanations de gaz de celluloid. Tout le dépôt de films, une superbe collection de valeur inestimable, fut détruit. Heureusement, tous les employés des bureaux avaient pu s'échapper à temps. Deux personnes seulement sont légèrement blessées. Les dégâts se montent à plusieurs centaines de mille francs.

A 2 kilomètres de Besançon, une locomotive haut-le-pied a été tamponnée par un rapide qui l'a renversée. Le mécanicien de la machine atteinte a été tué sur le coup. Deux personnes occupant le rapide ont été blessées.

A Leipzig, deux voitures de tramway se sont tamponnées à la suite du brouillard. 17 personnes ont été blessées, dont 5 grièvement.

A Zurich, M. Gottfried Laetsch, ancien notaire, a été retrouvé mort dans son lit. Il a été asphyxié par l'acide carbonique s'échappant d'un poêle dont la bascule avait été prématurément fermée.

Près de La Sarraz, la justice vaudoise a procédé à la levée du corps d'un inconnu d'une cinquantaine d'années, trouvé mort au bord de la Venoge.

A Zurich, cinq petits lugeurs, deux garçons et trois filles, ont renversé en se lugeant Mme Lina Baumstark, qui s'assomma dans la chute. L'un des enfants, âgé de 12 ans, a également une fracture du crâne. Il a succombé.

A Brescia, dans une fabrique de pâtes alimentaires, le tube d'une chaudière éclata soudain et dix ouvrières qui se trouvaient à proximité furent projetées violemment sur le sol

et grièvement blessées au visage et aux jambes. L'une d'elle a succombé peu après l'accident. — Près de Nîmes, cinq jeunes gens circulant en automobile ont été tués sur le coup à la suite d'un dérapage de la machine, qui fut précipitée dans un ravin d'une profondeur de quatre mètres au bord de la chaussée.

A St-Raphael, France, un hydravion trimoteur est tombé à l'eau d'une hauteur de cent mètres. Ses cinq occupants, deux officiers et trois sous-officiers, ont péri.

Près de Frauenfeld, le jeune Hans Engeler, 15 ans, placé dans une maison par l'assistance publique, avait dérobé du linge à son maître. Craignant un juste châtement, le jeune homme se cacha dans un tas de foin où il resta sans nourriture, puis vagabonda pendant la nuit. On vint de retrouver l'infortuné les membres gelés. Il a succombé peu après son arrivée à l'hôpital.

Crimes et délits.

A Varsovie, une quinzaine de jolies et toutes jeunes filles de 13 à 16 ans ont été enlevées au cours de la dernière quinzaine. On a perdu toute trace de ces inquiétantes disparitions et l'on croit qu'il s'agit de coups montés par des trafiquants de jeunes filles.

A Nuremberg, un garçon de 9 ans, fils d'un ouvrier, a tué d'un coup de fusil de chasse un camarade de jeu de 3 ans plus âgé que lui, puis a traîné le cadavre dans un buisson et l'a recouvert de neige. Le petit meurtrier a fait des aveux.

Près de Naples, une jeune paysanne qui devait se marier prochainement a été trouvée étendue sans vie dans son appartement, le corps lardé de coups de couteau. On croit qu'il s'agit d'un drame de la jalousie.

A Saint-Brieuc, l'agriculteur Departoux, arrêté à la suite de la mort dans des circonstances mystérieuses de sa femme, a déclaré avoir enterré dans son jardin ses cinq enfants, après les avoir étranglés. La vérité serait plus terrible encore et le sinistre individu, pour se débarrasser des petits cadavres, les aurait donnés en nourriture aux porcs.

Le „Fribourgeois“ en ballade !

« Quand on ne sait que critiquer, quand on critique à tout propos et hors de propos, en tout, sur tout, partout et toujours, alors on est vraiment un critiqueur, on est le « FRIBOURGEOIS ».

(La « LIBERTÉ » du 7 sept. 1898).

Le Fribourgeois, organe en décadence de l'ancien « fribourgeoisisme », nous prend encore et agrémente à partie, dans son numéro du 7 janvier, au sujet de la conclusion de l'un de nos articles mettant en cause le dernier livre dû à la plume éminente de notre compatriote, M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Berne, et intitulé « La démocratie et La Suisse ».

Nous ne réprimons certes pas à cet insipide galimatias, si l'occasion ne nous était pas fournie ainsi de souligner la bizarre religion politique que professe la feuille ultra-conservatrice bulloise.

Nous avons cité plus haut les paroles par lesquelles la Liberté flétrissait naguères l'organe gruyérien, qui, un certain temps, s'était à demi rangé dans le parti de l'indépendance et qui pouvait écrire à peu près à la même époque, en parlant de la cause et des personnes chères au quotidien de la capitale : « Il faut seulement plaindre un pays où, sous le couvert orgueilleux des bons principes (c'est nous qui soulignons). — Réd.), on sacrifie l'intérêt général à des avantages particuliers ».

Il y a loin de hier à aujourd'hui !

« Avec le ton arrogant et rageur qui le distingue » (expression de la Liberté du 8 septembre 1898), le Fribourgeois prend donc la défense de M. Gonzague de Reynold, nous interdisant d'émettre une appréciation sur les écrits du distingué professeur. Sans doute se croit-il tout à coup à la tribune du gouvernement du Grand Conseil de Fribourg.

Disons en passant, pour consoler la rageuse feuille, que nous aimons à lire, bien que nous ne soyons pas à la hauteur de comprendre et de juger comme les grands philosophes qui président aux destinées du prospère Fribourgeois, certaines œuvres de M. Gonzague de Reynold, par exemple son « Visage aimé de la Patrie » et ses « Cités et pays suisses ». Cela ne saurait nous empêcher d'estimer que les idées de ce savant politicien sur la démocratie suisse ne correspondent pas au sentiment général de la population et laissent voir des vestiges indéniables d'autocratie. Le Fribourgeois, pour des raisons auxquelles nous nous interdisons de faire allusion, partage peut-être le regret qu'éprouve certaine oligarchie déchue pour les choses du passé. Nous ne voyons d'ailleurs par d'inconvénient à ce qu'il garde son sentiment.

Pour ce qui concerne le pauvre « Y. » que le Fribourgeois, dans son impuissante rage, mène si froidement à l'échafaud, il s'amuse et gagne un repos bien mérité en s'adonnant régulièrement à la lecture des collections présentes et passées de ce même Fribourgeois.

FRIBOURG

Le grand pianiste polonais à Fribourg.

Le concert donné dimanche à Fribourg par le célèbre pianiste polonais Paderewski a remporté un succès complet. La présence de Mgr l'évêque, de M. et Mme Schulthess, conseiller fédéral, et de nombreuses personnalités diplomatiques ajoutait encore à la grandeur de la manifestation.

Le grand patriote polonais chez qui l'on ne sait si c'est l'art, le désintéressement sans bornes ou la foi patriotique qui l'emporte a suscité l'admiration de l'auditoire, littéralement subjugué.

Ce fut Mgr Besson qui assumait la tâche de remercier le musicien. Il le fit dans les termes élevés et précis qui lui sont propres.

« Bien que le nombre des triomphes de Paderewski dans le monde soit incalculable, écrit Gustave Doret dans la Gazette de Lausanne, je serais bien surpris si celui qui lui réserva dimanche soir la ville de Fribourg ne lui a pas été particulièrement précieux ».

Relevons que, comme tous les hommes vraiment grands, M. Paderewski est un modeste. Il n'avait compris dans le programme qu'un seul morceau de sa composition, et il se refusa à l'exécuter une seconde fois, malgré les interminables acclamations de l'auditoire.

Châtel-St-Denis, le 8 I 1929.

Du respect dû aux vieillards.

(Réponse à « Un paroissien » de l'« Indépendant » et à M. L. Genoud de « La Gruyère ». — « Si l'on doit être respectueux envers les morts, on peut être reconnaissant envers les vieillards et juste et équitable envers les vivants ».)

Si seule la « page des annonces » d'un journal local a appris à la paroisse de Châtel-St-Denis que son président avait démissionné, vous savez, Monsieur L. Genoud, mieux que tout autre, à qui la faute en incombe.

Les boudins du boucher et le hongreur de la commune n'ont rien à voir en cette affaire, si ce n'est pour la mauvaise « chienne ».

Le démissionnaire, M. Auguste Genoud, se retire entouré de la reconnaissance et du respect de toute la paroisse et il est mal à vous de vouloir lui insinuer qu'il pourrait en être autrement. Il sait d'ailleurs les pressantes démarches qui ont été faites auprès de lui pour qu'il garde son poste jusqu'à expiration de son mandat.

Il n'a jamais été, à notre connaissance, dans l'intention de qui que ce soit de lui faire la moindre impolitesse. Des discussions peuvent être même fort animées, sans manquer à la courtoisie. Nous avons appris, de notre temps, sur les banes de l'école, la déférence due aux vieillards et même aux autorités et n'avons eu garde de l'oublier.

Un autre genre de paroissien.

Notre correspondant occasionnel, auquel nous avons soumis la réponse ci-dessus, nous prie d'ajouter :

A qui la faute en incombe ? A vous, certainement, et vous avez perdu une bonne occasion de mettre en pratique la déférence due aux vieillards.

Dans votre entête vous faites une différence entre les vieillards et les vivants. Je laisse aux lecteurs le soin d'en juger.

Celui qui a signé au nom des honnêtes paroissiens.

Réd. — Là-dessus, nous estimons la série de ces explications closes.

GRUYÈRE

Le concert Charrière & Cie.

La Maison Charrière & Cie conviait l'autre soir les représentants de la presse locale à une petite audition du nouvel instrument récemment sorti des établissements « Constable », à Paris, et qui constitue le summum de la musique électrique connue à ce jour.

Le meuble précieux vient d'être utilisé dans quelques villes de France où il opère une vraie révolution dans l'organisation des concerts de salle. A Lille, la plupart des disques ont été redemandés trois ou quatre fois. A l'Empire Music-Hall et au Palace, à Paris, ce fut un succès sans pareil.

Ce qu'il faut remarquer dans la musique présentée par ce nouvel appareil, d'une puissance vraiment énorme et réglable, c'est, ce qui faisait défaut jusqu'ici, la netteté des sons et l'impression que l'on se trouve bien en face des admirables orchestres ou associations musicales qui ont exécuté les morceaux pour l'établissement du disque. On voit ce groupement d'instruments, de voix humaines, à leur emplacement respectif. On perçoit la baguette directrice imprimant son émotion et sa volonté aux artistes. On sent le souffle divin de la musique parcourir les auditoires : c'est la

réalité transportée au loin avec l'appareil. Nous ne nous attarderons pas à la description du programme. Il est établi avec un art consommé. Musique superbe des grands auteurs, suffisamment populaire pourtant pour être à la portée de notre public. Les effets sont impressionnants. Nous entendons par exemple une basse, plus puissante encore que Chaliapine, qu'on eût volontiers applaudi à distance. Mais, laissons aux auditeurs de samedi soir le charme d'une surprise qui, à n'en pas douter, les subjuguera. * * *

Il y aura d'autres nouveautés encore, samedi soir, à l'Hôtel de Ville. Une installation lumineuse féérique, inconnue chez nous, ajoutera une note magique aux effets de musique. Ce sera somptueux.

Si l'on ajoute à tout cela que l'entrée est gracieusement et gratuitement offerte au public bullois, on ne peut que féliciter et remercier la Maison Charrière & Cie de sa généreuse initiative. Aussi attend-on la foule des grands jours pour cette manifestation qui doit être un régal inédit dans les annales musicales et artistiques de notre petite cité. Nous engageons vivement le public à réserver à l'avance une table dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, car ceux qui n'auront pas pris cette mesure de précaution le regretteront.

Et surtout que nul ne se prive des jouissances supérieures d'une soirée unique offerte à tous et à si bon marché !

Un service spécial de trains et d'autobus permettra au public de la contrée de Broc d'assister à cette soirée, ainsi qu'on peut s'en rendre compte aux annonces. Le concert, nous l'avons indiqué précédemment, sera suivi d'une partie récréative.

La souscription en faveur de l'„Harmonie“.

Plusieurs personnes s'étonnent de n'avoir pas été renseignées encore sur le produit de la souscription organisée par l'Harmonie de la Ville en faveur de l'achat de ses nouveaux instruments. Ce retard est dû au seul fait que certaines sommes déjà souscrites ou en voie de souscription ne sont pas encore rentrées et qu'il paraissait difficile de donner un compte-rendu exact de la situation avant la liquidation totale de l'opération.

Jusqu'ici le montant des dons recueillis atteint fr. 5.240.— sans compter la subvention communale. La dépense ascende à fr. 8.000.—

L'Harmonie se fait un devoir de remercier bien vivement les nombreux bienfaiteurs pour leur large générosité et le concours financier qu'ils ont apporté à l'œuvre progressiste entreprise au sein de la société. Le résultat de la souscription a dépassé toutes les prévisions.

Comme il fut indiqué dans l'appel adressé au public, le nom des donateurs sera inscrit dans un document spécial destiné à l'éducation des générations futures sur les sentiments qui régnaient au sein de la population bulloise et chez les amis de l'Harmonie au moment de sa transformation.

Nous pouvons informer le public que les résultats acquis à ce jour sont très satisfaisants. Ils autorisent les meilleurs espoirs si l'on considère que la nouvelle étude a commencé il y a à peine quatre mois. Un concert gratuit, dont la date sera définitivement fixée prochainement, permettra à chacun de se rendre compte de l'effort accompli et de la marche musicale de l'Harmonie.

Nous adressons encore à la population le merci le plus sincère et le plus chaleureux. Le Comité.

Mort subite.

La Préfecture de la Gruyère, accompagnée de M. le Dr Perroulaz, à Bulle, a procédé mardi à la levée du corps de M. Olivier Gaillard, qui soignait du bétail dans une grange des environs de Lessoc à l'aide de son fils.

Ce dernier, qui travaillait à l'étable, trouva son père étendu sans vie sur l'aire de la grange. Le défunt était âgé de 68 ans. Il a succombé à une crise cardiaque.

Au Cercle démocratique de Broc.

Rappelons encore aux citoyens libéraux-radicaux la Soirée-choucroute qu'organise samedi, à l'Hôtel Bellevue, le Cercle démocratique de Broc.

Tous ceux qui ont à cœur la vitalité du parti et le succès de ses idées tiendront à apporter l'appui de leur présence à cette manifestation.

Le sport du ski.

Nous avons signalé à maintes reprises le développement de ce sport dans les parages de la Gruyère et de la Veveysse. On nous signale que le mouvement qui porte dans nos régions les touristes du dehors va toujours en s'accroissant.

Dimanche dernier, les pentes des Alpètes et les premiers contreforts du Moléson furent particulièrement animés. Au chafai des Portes seulement, lequel, on le sait, est d'ailleurs magistralement desservi à tous points de vue, plus de cent amateurs de skis des deux sexes ont marqué leur passage.

Nous lation le ler Gruyère... Nous d'hui u abonné ser no pour e... En v verser 9.05 p viveme facilité bourse... Il es payé l ment p ce bul... La C'est pette... La S conve de la s menté crâ du de M. jeune Fête d prévu tion de qu'elle dernie témoin... Il fa de la s cours-n œuvre membr n'en fa de la c vienne obole Gruyère la solie que de... Il y tel-de- nent le premie dent o est un musian un rég... C'est que co rendez soir, d Bulle... Nous chroni de 1922 nal hu être éd format sant, il comme On v res et nonces... pou Listes MM. P R F G A E U J A A A A A S C... La s sont re... Un Au M. de l'H am, s sien, m de La mo de nistrat être r... Dima GNARI Section chors d Réun courant

A nos abonnés.

Nous mettrons prochainement en circulation les cartes de remboursement pour le 1er semestre d'abonnement à « La Gruyère ».

Nous encartons dans le numéro d'aujourd'hui un « bulletin de versement » pour les abonnés hors de Ville qui désirent utiliser notre compte de chèques No 11a. 61 pour effectuer leur paiement.

En utilisant ce mode, ils voudront bien verser fr. 4.55 pour le 1er semestre, ou fr. 9.05 pour l'année entière. Nous engageons vivement nos abonnés à faire usage de cette facilité qui leur épargnera des frais de remboursement.

Il est évident que les abonnés ayant déjà payé le tout ou une partie de leur abonnement pour 1929 n'ont pas à tenir compte de ce bulletin de versement.

La soirée des «Armaillis».

C'est donc, dimanche, le tour de la «capelle» et du «bredzon» !

La Société des Armaillis de la Gruyère convie ses amis à son lot annuel, suivi de la soirée familiale traditionnelle et agrémentée des originales productions du pays de la Gruyère. Elle s'est assurée le concours de M. Joseph Brodard, de La Roche, et du jeune Meinrad Brodard, le chevrier de la Fête des Vignerons. C'est dire que tout est prévu pour donner à l'agreste manifestation de nos braves armaillis tout le charme qu'elle peut comporter. La foule dense des dernières années sera là sans doute pour témoigner sa sympathie à l'Association.

Il faut de plus souligner que le bénéfice de la soirée sera affecté à la Caisse de secours-maladie et accidents de la société, œuvre destinée à venir en aide aux membres dans le besoin. C'est plus qu'il n'en faut pour que le public de la ville et de la campagne se montre généreux et s'en vienne en nombre imposant apporter son obole et prouver ainsi que la terre de Gruyère n'est pas encore une de celles où la solidarité et la fraternité ne sont plus que des mots.

Il y aura du plaisir, dimanche, à l'Hôtel-de-Ville. Les magnifiques lots qui ornent le riche pavillon des prix sont une première tentation. La partie récréative dont on connaît le traditionnel entrain en est une autre. Et puis, faire du bien en s'amusant honnêtement, n'est-ce pas encore un régal ?

C'est pourquoi les amis de la sympathique corporation des Armaillis se donnent rendez-vous au grand complet, dimanche soir, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

«La Grippe».

Nous rappelons aux annonceurs et aux chroniqueurs de La Grippe que le carnaval de 1929 a lieu le 12 février et que le journal humoristique de l'Harmonie doit donc être édité au moins le 8 février. Comme le format de La Grippe va toujours grandissant, il importe que l'impression puisse commencer sans retard.

On voudra donc bien prendre ses mesures et préparer sans retard textes et annonces.

Le Comité.

Souscription

- pour les incendiés de La Roche.**
- | | |
|-----------------------------------|-------|
| Listes précédentes | 285.— |
| MM. Paul Meyer, cordonnier, Bulle | 5.— |
| Raboud, Café du Moléson, Bulle | 5.— |
| F. Aeberhard, Bulle | 10.— |
| Philippe Dubas, Bulle | 10.— |
| Gaudens-Mora, Bulle | 2.— |
| Aimé Dubuis, entrepreneur | 5.— |
| Ernest Kammerer | 2.— |
| Anonyme, Bulle | 5.— |
| Une abonnée de Broc | 5.— |
| Jules Schueler, Bulle | 2.— |
| Adolphe Luthy, Hôtel de l'Union | 5.— |
| Anonyme | 2.— |
| Anonyme | 2.— |
| Anonyme | 3.— |
| Anonyme | 5.— |
| Anonyme | 2.— |
| Stockler, au Verdol, Bulle | 5.— |
| Charles Demierre, dentiste, | 10.— |
| L. Rouvenaz, caissier, Bulle | 5.— |
- Total à ce jour : Fr. 391.—
- La souscription reste ouverte et les dons sont reçus avec reconnaissance.

Un beau geste confédéral à Genève.

Au cours d'un dîner offert samedi soir par M. Cotta, tenancier du Cercle des Amis de l'Instruction, à ses collaborateurs et amis, une collecte organisée par M. Busien, maître d'hôtel, en faveur des sinistrés de La Roche (Fribourg) a rapporté la somme de fr. 25.— qui ont été versés à l'administration de la Tribune de Genève pour être remis aux bénéficiaires.

SOCIÉTÉS LOCALES

Dimanche 13 janvier. — CLUB MONTAGNARD DES PORTES et CLUB ALPIN SUISSE, Section de la Gruyère : Course en skis, aux Rochers de Naye.

Réunion des participants : samedi soir, 12 courant, à l'Hôtel de l'Écu.

Dans nos sociétés.

On nous apprend que le Football-Club prépare activement ses représentations théâtrales annuelles qui sont fixées aux 20 et 26 janvier prochains.

Comme de coutume, cette association sportive réserve au public un théâtre choisi avec une troupe parfaitement stylée. Elle s'ingéniera à ajouter cette année de nouveaux perfectionnements aux jeux de scènes et aux installations. Chacun réservera ces soirées à l'une ou l'autre des représentations du Football-Club.

Chronique économique.

Pour améliorer la qualité du lait.

Depuis un certain temps, la commission suisse du lait s'occupe d'une meilleure formation professionnelle des vachers et c'est dans cette intention qu'un comité a été créé pour étudier cette question. On voit surtout la nécessité de produire et de récolter le lait dans des conditions plus hygiéniques afin d'obtenir de meilleurs produits, et tout particulièrement un meilleur lait. La meilleure façon d'assurer cette amélioration est de former des vachers plus capables et plus propres que ceux que l'on rencontre encore en trop grand nombre.

Réuni dernièrement à Berne, le dit comité, sous la présidence du Dr Kästler, président de la Société suisse d'industrie laitière, a examiné tout un programme de cours pratiques pour la formation d'instructeurs-vachers. Il s'agirait tout d'abord de former, avec l'appui des écoles d'agriculture de toute la Suisse, un corps de jeunes gens, ainsi formés, qui pourraient être appelés dans la suite à donner des cours pratiques.

Le représentant du Département fédéral de l'Economie publique a appuyé sur la nécessité d'introduire un règlement pour la livraison du lait qui devrait être observé par toutes les fédérations laitières. La commission suisse du lait a été chargée d'examiner cette question d'un règlement normal qui pourrait être adapté aux conditions locales des diverses régions du pays.

Echos et Nouvelles.

L'homme qui a banni le sommeil.

Il s'appelle Michel Mac Crathey, il est boudaillier et habite en Irlande, dans le comté de Cork. Il vit pour ainsi dire sans dormir, ne consacrant guère au sommeil dans une année que le nombre d'heures que le commun des mortels y consacre... dans une semaine !

Après avoir travaillé de 8 heures du soir à 7 heures du matin, il part à la chasse avec ses chiens et, quand il a fini de chasser, il pêche.

« Je me suis aperçu, il y a quelques années, dit-il, que dormir est du temps perdu. J'ai donc renoncé au sommeil. Ce fut d'abord difficile ; je m'y suis habitué finalement. Je ne bâille jamais ; je ne suis jamais fatigué ni sérieusement malade. La vie est trop brève pour consacrer au sommeil plus de cinq ou six heures par mois. »

Michel Mac Crathey, qui a passé la soixantaine, abat souvent les 29 km. qui le séparent de Cork et revient, toujours à pied, dans la même journée.

Dernière Heure

Hier, mercredi, est décédé M. Maillefer, syndic de Lausanne et conseiller national. Cette fin tragique jette dans la consternation bien des milieux politiques et économiques, car le défunt tenait une grosse place dans les conseils de la nation. Il était entre autre président de la commission des finances.

Il faillit être nommé conseiller fédéral en 1919. L'irréductible opposition de certains éléments radicaux de la Suisse allemande le fit échouer. M. Maillefer était une forte personnalité. Lausanne et la Suisse garderont précieusement son souvenir.

— A Etziken, Soleure, Mlle Urben, caissière aux C. F. F., a été agréée par un inconnu qui l'a laissée sans connaissance et lui a volé sa caisse contenant quelques centaines de francs.

— A Moorhead, dans le Minnesota, 20 personnes sont mortes de froid.

— A Savone, deux jeunes gens de 19 et 21 ans ont été trouvés asphyxiés dans leur lit, victimes d'émanations de gaz carbonique.

— La petite ville de Montélimar, en France, vient de fêter les quatre-vingt-dix ans de M. Emile Loubet, ancien président de la République. Ce robuste vieillard mène une vie simple et s'adonne volontiers aux travaux des champs. Il aime à s'entretenir de la situation politique et lit beaucoup de journaux. Pour lui, les deux principaux problèmes qui se posent sont celui de la restauration financière et celui de la paix.

— Près de Langenbruck, Bâle, le jeune Albert Müller, 18 ans, s'est tué en effectuant des sauts en skis.

— A Vevey, la petite Rüttimann, 8 ans, a passé sous une auto. Le conducteur stoppa aussitôt, mais la pauvre était encore pri-

se sous la machine. Aussitôt dégagée, elle fut transportée dans une clinique où l'on ne peut encore se prononcer sur son état. La victime souffre surtout de lésions internes.

— Le capitaine suédois Lundborg est arrivé en Italie. Il a été l'objet de manifestations de sympathie dans toutes les gares où s'est arrêté le train qui le conduisait à Rome. S'entretenant avec les journalistes, il rappela les divers épisodes du sauvetage de Nobile.

— On a découvert à Puntales, sur la côte espagnole, une barque contenant deux pêcheurs à demi nus. Un peu plus loin, sept autres cadavres ont été découverts. Ce sont les corps de marins d'un navire italien qui étaient allés faire une promenade en mer. Le pêcheur qui a loué le bateau n'a pas reparu. On croit qu'il a tué les marins pour s'emparer de leur argent.

Les enfants de feu Alexandre GACHET, à Gruyères, ainsi que toute la parenté ont la douleur de faire-part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Gachel

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 7 janvier, à l'âge de 56 ans, après une douloureuse maladie, chrétiennement supportée et munie de tous les Sacraments.

L'enterrement a eu lieu à Gruyères ce matin, à 9 h. 30.

A VENDRE

cause double emploi

auto-camionnette

en bon état. Bas prix, facilités de paiement.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 46 B.

A louer

un

très bel

appartement

de 3 chambres, chambre de bains et tout confort.

S'adresser à M. LÉVY, «La Gruyère» BULLE.

A vendre

3 taurillons

primés en 1ère classe.

S'adresser à E. MOURA, Favaulaz, Broc.

On demande à louer

première fleurie

place pour 20 têtes pendant environ 10 à 15 jours.

S'adr. à STOCKER, Verdol Bulle.

Alpage 1929.

On prendrait en estivage

pour bonne montagne, vaches et génisses. Bons soins assurés et aux meilleures conditions ; références à disposition.

Faire offres écrites à Ed. HENCHOZ - ROSAT Château-d'Oex. Pour traiter l'on se rendra sur place.

A la même adresse, un bon DOMESTIQUE fort trayeur est demandé pour l'été, soit du 20 mai 1929.

cherche

inspecteur.

Ancienne et importante Compagnie d'assurances travaillant les branches Vie et Accidents P. 10.105 F.

Fixe et commissions. Faire offre écrite détaillée sous chiffres P. 10.105 F., à Publicitas, FRIBOURG.

Rien

que

30

centimes

le paquet de ce bon

tabac Miva

Dans les magasins.

Wiedmer Fils S.A.

Manufacture de tabacs.

WasenVé.

N'oubliez pas les petits oiseaux !

ABONNEZ-VOUS A «LA GRUYÈRE»

Cours d'arts décoratifs.

Etain et cuir repoussés, pyrogravure, tarso, batik. — Peinture sur porcelaine, soie, velours, verres, bois. — Peinture en relief. — Dessin. — Peinture P. 10.113 F.

Le cours se donne à BULLE, Hôtel des Alpes, lundi, de 3 h. à 6 h. Cours du soir, de 8 1/2 h. à 10 1/2 h. — Prix de 4 leçons, Fr. 16.—. Prière de s'inscrire auprès de Mme BONBARONNE, Fribourg, ou à l'Hôtel, aux heures indiquées.

DEUIL

Joli choix. Prix modérés.

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle



LA

BANQUE POPULAIRE

de la Gruyère, à Bulle

Avenue de la Gare — Près de la Poste

délivre gratuitement à tout porteur de carnet d'épargne ayant Fr. 5.— d'avoir au minimum un

Coffret-tirelire

de l'Etablissement.

Les carnets d'épargne peuvent être présentés dès ce jour à nos guichets pour l'inscription des intérêts de l'année 1928

L'intérêt pour 1929 reste fixé à 4 1/4 %

Maximum illimité.

W. WASER, BULLE

Grand'rue - Tél. 155

- HORLOGERIE - **- ORFÈVREURIE -**

Montres - Régulateurs Réveils - Le célèbre réveil «JAZ», réveil de précision.

Converts de table - Services à café et à thé - Coupes à fruits - Services pour fumeurs - Coupes pr sociétés.

- BIJOUTERIE - **- OPTIQUE -**

Bagues - Boucles d'oreilles - Broches - Colliers - Alliances, anciennes et nouvelles formes.

Jumelles Zeiss, Goerz. Baromètres - Lunetterie - Exécution des ordonnances de MM. les médecins-oculistes.

Réparations d'horlogerie et bijouterie en tous genres.

Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) Senwald (Ct. de St-Gall)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, couvertures de laine, des laines à tricoter.

On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

La Neige sur les Pas

par Henry BORDEAUX
do l'Académie française.

Marc avait suivi la guérison si rapide avec des sentiments dont il écartait l'analyse. La triomphante jeunesse qui peu à peu affinait et colorait un visage si cher ne le réjouissait qu'à demi. De la beauté des yeux sombres qui lui avaient exprimé tant de gratitude, un tel abandon, il se fût contenté. Pourtant, la vue des cheveux courts au lieu de la masse dorée d'autrefois lui causait chaque fois le même malaise. Et la malade, se levant, refaisait les gestes, reprenait les attitudes qui impliquaient l'habitude de la vie. Avec Juliette, le présent se ressemblait si complètement au passé d'avant la rupture que bientôt la soudure ne serait plus visible. Mais avec lui ? Tous deux s'efforçaient trop d'être naturels pour y parvenir tout à fait. Et dans chaque jour nouveau ils cherchaient d'un commun accord une occasion de mieux se rapprocher. Mais la nouveauté de chaque jour se compose de la comparaison de ce qui est avec ce qui fut.

Où conduirait-il la convalescente ? Car il ne pouvait continuer à user de l'hospitalité des chanoines du Saint-Bernard. Il se décida pour la station de Caux, au-dessus de Montreux et du lac Léman. Un air vif et de calme achèverait la guérison, et l'altitude lui avait été recommandée pour la santé de l'enfant.

Vous y serez très bien, assurait-il en exposant ce projet.

— Et toi ?
— J'irai avec vous.
Mais, comme le projet prenait corps, un autre jour il expliqua, plus réservé, qu'il irait et viendrait de Paris.
— C'est bien loin.
— Rien n'est loin aujourd'hui.
Elle n'insista pas. Elle ne le contrarierait en rien. Autrefois, elle aurait discuté, réclamé gentiment. Maintenant elle n'osait plus. Ne le comprenait-elle pas ?
Il partirait le premier pour préparer l'installation ; puis, elle le rejoindrait avec Juliette et la gouvernante. Le long transport en voiture du Grand-Saint-Bernard à Martigny, le médecin affirmait qu'elle le supporterait.
— Elle a beaucoup de courage, et il n'y a pas de lésion interne.
Ensuite, le trajet n'est plus pénible : de Montreux un chemin de fer funiculaire grimpe à la station de Caux.
Lorsqu'il rendit visite au prier pour lui annoncer le prochain départ et le remercier de tant de soins et de dévouement, il lui demanda de permettre au père Sommier de l'accompagner.
— Je voudrais coucher ce soir à l'Hospitalet ou à la cantine de Proz, et monter demain au lieu de l'accident. Il me conduirait.
— Pourquoi ce pèlerinage ? Ne regardez pas en arrière.
— Mon père, je suis décidé à l'accomplir. Je me suis équipé et entraîné ces derniers jours. Si j'y vais avec des guides, les récits, les conversations qu'ils m'adresseront comme à un inconnu me tortureront. Avec le père Sommier je suis assuré du silence. Je vous en prie, accordez-moi cette autorisation.
Placé dans une telle alternative, le prier céda. Mais il ajouta presque solennellement ces paroles :

— Prenez garde, mon ami. Vous entrez dans une vie nouvelle. J'approuve et j'admire ce que vous avez fait. Mais n'oubliez jamais que ce n'est pas nous qui avons le pouvoir de remettre les fautes.
— J'ai pardonné. Tout est fini, interrompit Marc pour couper court à l'entretien.
Le religieux, à son grand étonnement, répliqua :
— Vous vous trompez. Le pardon est venu de ce qu'il y a de divin en vous. Le vrai pardon ne vient que de Dieu ; pensez-y quelquefois. Il n'y a de fin qu'en Lui.
Bien plus tard il devait se rappeler cet avertissement.
Après avoir expédié ses bagages par la poste, il partit l'après-midi, presque joyeux, à pied, avec le père Sommier ; Barry bondissait en avant. Le moine seul connaissait exactement son projet. Mais Juliette qui soupçonnait une expédition et qui aurait voulu en faire partie, surtout à cause du chien, son nouvel ami, imaginait déjà de périlleuses aventures :
— Papa, emmenez-moi. L'année dernière, je marchais déjà très bien. Et si je tombe dans la neige, Barry me sauvera aussi.
Elle aurait désiré un rôle tragique, afin d'éblouir plus tard ses petits camarades. Quel tableau à leur peindre ! On disparaît dans une crevasse, et un chien vous tire de là, vous enveloppe dans une couverture bien chaude, vous donne à boire et à manger. C'est un peu plus intéressant qu'une panne d'automobile ou une chute de bicyclette.
— Maman a besoin de toi, lui expliqua son père.
— C'est juste.
Evidemment, sa mère, qui se traînait à peine d'un bout à l'autre de la chambre, avait besoin d'elle. Elle ne doutait pas de son utilité. Tout de même, courir dans la montagne, c'est bien

tant. Ainsi, l'enfant était-elle partagée entre ses desirs contraires.
Sur la route descendante, Marc se retourna brusquement et s'arrêta. D'un dernier regard il voulait embrasser ce paysage de des rochers pareils à des ruines composent autour d'une maison de paix. Il dit adieu à l'hospice dont il distinguait encore le perron, les hautes fenêtres, la fenêtre qu'il avait surprise un soir seule éclairée dans les ténèbres. Là les voyageurs, tous les voyageurs recevaient assistance et repos. Là, dans la catastrophe de sa vie, il avait été accueilli et réconforté. Ce que serait l'avenir, il ne le savait pas. Mais l'heure la plus exaltée, la cime de ses heures déjà vécues, celle qui dépassait les autres comme le haut sommet d'une chaîne, il l'avait connue là, quand, venu avec des pensées d'amertume, tout son orgueil d'homme et la haine tenace de ses souvenirs, il s'était agenouillé au bord du lit où gisait la vaincue et n'avait pu lui dire que : « Ma petite Thérèse, comme tu as dû souffrir !... »
— Nous « le » reverrons, assura le père Sommier qui avait compris la direction de son regard. Des flancs du Velan on domine le col.
Et ils repartirent. Durant le trajet ils ne parlèrent presque pas. Au lieu de choisir la cantine de Proz pour y passer la nuit, le religieux préféra entraîner Marc Romenay jusqu'aux chalets du Plan-du-Jeu. C'est un groupe de deux ou trois maisonnettes en mauvaises planches, au bord d'un ravin. Les bergers qui gardent leurs moutons sur les pentes gazonnées du voisinage y trouvent un refuge. Mais très souvent ils préfèrent d'autres baraquements et ces chalets sont inhabités. Les deux voyageurs n'y rencontrèrent personne quand ils y parvinrent à la fin du jour.
(A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle

Samedi 12 janvier 1929
dès 8 h. 45 précises du soir

SOIRÉE MUSICALE ET RÉCRÉATIVE PUBLIQUE

donnée gracieusement par la

Maison Charrière & Cie, Bulle

avec deux grandes nouveautés :

Le Celestion-Constable à grande puissance
Le Columbia-Kolster.

ENTRÉE LIBRE

Il n'est pas envoyé d'invitations particulières. Les personnes désireuses d'obtenir de bonnes places sont priées de se réserver des tables au Café de l'Hôtel de Ville (téléphone N° 80), à partir de jeudi 10 janvier, en indiquant le nombre de personnes.

Avis aux retardataires : Les portes seront fermées pendant le concert.

On consomme dans la salle. Prolongation.

Avis aux personnes de Broc :

Pour permettre au public de Broc d'assister à ce concert, les C. E. G. consentent gracieusement aux facilités de transports suivantes :

Transports par chemin de fer.

Le départ du train BULLE BROC, partant normalement à 23 h., sera retardé ce samedi 12 janvier de 15 min. Départ de Bulle : 23 h. 15 ; arrivée Broc-village 23 h. 26 ; arrivée Broc-fabrique 23 h. 29, sans supplément de taxe.

Les personnes qui ne pourraient assister au concert et qui voudraient prendre part à la partie récréative, pourront emprunter le train suivant, également sans supplément de taxe : Départ Broc-fabrique : 23 h. 34 ; départ Broc-village 23 h. 38 ; arrivée Bulle 23 h. 49.

Transports par autobus.

Un service d'autobus partira à 2 h. du matin et un autre à 4 h. du matin de Bulle à destination de Broc-village. Tarif ordinaire : 1 fr. la course simple.

DANSE - A. GENOUD, prof. - DANSE

Leçons particulières et par groupes
à mon domicile.

Succès garanti en quelques leçons

Cours et leçons particulières de gymnastique et culture physique
pour Dames, Messieurs et Enfants.

PRIX SPÉCIAUX POUR COURS DE SOCIÉTÉS

Agents d'Assurances.

Ensuite de réorganisation, la plus importante des Sociétés Suisses d'Assurance sur la vie demande 6 agents, soit

2 pour le district de la Sarine,

2 pour la Gruyère,

1 pour la Veveyse et la Glâne

et 1 pour le district du Lac.

Traitement fixe, frais de voyage et gratification. Place stable pour personnes sérieuses.

Faire offres à Case postale 18872 BULLE.

On demande

un jeune domestique

sachant bien traire.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 44 B.

Mises de bois.

Samedi 12 janvier, la commune d'ENNEY vendra par voie de mises publiques

20 m³ de billes
et 80 stères de hêtre.

Départ du village à 2 heures pour les Longeornets.

Paiement le jour de la mise. Enney, le 2 janvier 1929.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

TAXIS

noces et baptêmes.

TÉLÉPHONEZ AU

N° 306

GARAGE MODERNE

Service jour et nuit.

Prix modérés

A. LUTHY, BULLE.

PERSONNE

de confiance

cherche travail.

S'adresser à Publicitas Bulle

sous P. 7015 B.

A VENDRE

manque de place un LIT à deux

places et deux petits LITS,

une ARMOIRE à deux portes,

une TABLE en sapin et 15

POULES et COQ et des LA-

PINS avec cage.

S'adresser à Ernest ROUIL-

LER, à Epagny, le soir après

6 heures.

Jolie chambre meublée

bien exposée,

à louer

chez Mme Joanne GLAS-

SON, au 1^{er} étage de la maison

Pinaton, BULLE.

Mises de bois

Samedi 12 janvier, on

vendra en Bouleyres :

20 billons sapin, 7 billons daille,

60 poteaux daille et chêne, 50 tas

de chignons sapin, 20 tas de bran-

ches hêtre et 10 tas d'éclaircies.

On misera un transport

de moules de bois de sapin.

Rendez-vous à 1 h. 30 à la Pa-

tinoiro.

L'Inspecteur forestier

de la Gruyère.

A VENDRE

un joli potager

à trois trous, bouillote cuivre, en

bon état.

S'adresser à Publicitas Bulle,

sous P. 42 B.

Robert Dousse

Notaire

Hôtel de Ville BULLE Téléph. 67

Renseignements.

Gérances d'immeubles.

Partages. -:- Successions.

A LOUER

de suite

un logement

de 3 chambres, cuisine et dépen-

dances, complètement remis à neuf.

S'adresser à la Boulangerie

EICHENBERGER, Bulle.

FOURRAGES

Foin et regain bottelé et ouvert.

Paille de froment en gerbes.

Paille de blé bottelée.

Paille d'orge bottelée.

Marchandise de belle qualité. -:- (Gros et détail.)

Prix spéciaux par wagons.

Syndicat Agricole de la Gruyère

- BULLE -

Château-d'Oex Station M. O. B.

Dimanche 13 janvier, dès 13 h. 30

Grandes Courses de Chevaux et Concours Hippique

organisés par la

la Section du Pays-d'Enhaut des Dragons, Guides et Mitrailleurs du canton de Vaud.

Concours d'obstacles - Ski-jöring monté - Steeples, etc.

Prix du billet d'excursion Montreux-Château d'Oex et ret. Fr. 4.20

P. 28758 L. Pour tous renseignements s'adresser au Comité. Tél. 14.

Vente de bois de service

A vendre en BOULEYRES :

environ 250 carrons cubant environ 200 m³

,, 230 billons , 80 m³.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier GRANDJEAN, à MORLON et remettre les soumissions au soussigné jusqu'au 19 janvier, à 6 heures.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Tous

les imprimés sont
livrés rapidement,
soigneusement et
à prix modérés par
l'IMPRIMERIE de
« LA GRUYÈRE »
Téléphone 150.

Pour une publicité efficace insérez vos annonces dans « LA GRUYÈRE ».